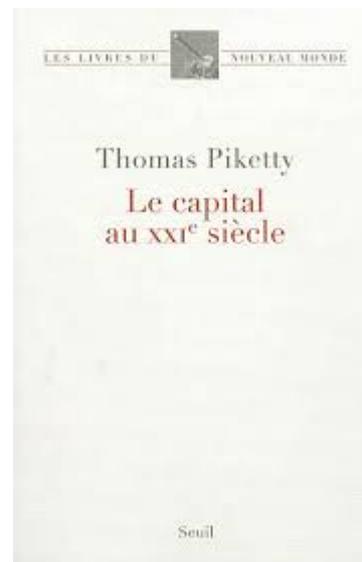


Le capital au XXI^e siècle

Gaël Giraud, *Projet*, 20 décembre 2013

 revue-projet.com/comptes-rendus/2013-12-piketty-le-capital-au-xxie-siecle



La logique d'accumulation du capital pourrait constituer une menace pour la démocratie. Telle est la thèse développée par Thomas Piketty dans *Le capital au XXI^e siècle*. D'où sa proposition finale : un impôt mondial sur le capital. Son ambition n'est pas de transformer radicalement le capitalisme mais de corriger les distorsions de distribution patrimoniale provoquées par cette logique.

Le premier versant de l'ouvrage concerne la dynamique d'accumulation du capital. Il éclaire d'abord l'évolution du ratio entre la valeur courante du stock de capital (incluant les infrastructures, le capital productif, le patrimoine immobilier et financier, etc.) et le revenu national. Piketty pense pouvoir identifier une « loi fondamentale » : sur le très long terme, le ratio capital/revenu serait égal au ratio taux d'épargne/croissance réelle. Il avance, à juste titre, qu'à l'avenir il est très vraisemblable que le taux de croissance des économies industrialisées n'excède guère 1 ou 1,5 % par an, en moyenne. Si le taux d'épargne d'un pays continue d'évoluer autour de 10 %, cela voudrait dire que le ratio capital/revenu national pourrait rester durablement voisin de 6-7, comme c'est le cas en France actuellement, voire monter jusqu'à 10. Au cours des deux derniers siècles, le rendement du capital est ainsi souvent largement supérieur au taux de croissance réelle. Piketty en conclut que les détenteurs du capital peuvent s'enrichir bien plus rapidement que le reste de la population, notamment les salariés, dont le travail est l'unique source de revenus.

Que l'on n'attende pas ici une « reprise » de l'ambitieux programme de Marx, Weber ou Polanyi : la logique économique d'accumulation, chez Piketty, reste largement autonome par rapport à la « superstructure » que constitue la sphère politique. Le social-politique agit sur l'économie (via la guerre ou la politique fiscale) mais uniquement sous la forme de chocs exogènes qui perturbent, sans la remettre en cause, une logique inaltérée sur le long terme. Autre sujet d'étonnement : le rendement « pur » du capital diminue

depuis les années 1950 au Royaume-Uni et en France (p. 318), atteignant même en 2010 son plus bas niveau depuis 1770. Sur quels éléments objectifs s'appuyer pour en déduire qu'il devrait à présent augmenter ? Ou qu'il ne peut pas poursuivre sa chute en dessous de 4 % ? L'ouvrage ne fournit pas de théorie explicative et se contente de renvoyer à la littérature académique issue de l'école néo-classique nord-américaine dont les limites sont pourtant bien connues.

L'autre versant de l'ouvrage concerne les inégalités de revenu. Le clivage social ne se situe plus uniquement entre détenteurs du capital et détenteurs de la force de travail, mais aussi entre salariés. Plus précisément, entre les super-cadres dont les rémunérations ont explosé (à des vitesses variables selon les pays) et le reste de la population salariale. Aux États-Unis, l'ancienne dualité entre un Nord égalitaire et un Sud esclavagiste se reflète aujourd'hui à travers une structure originale des inégalités : en 2013, le pays est moins inégalitaire en termes de patrimoine que l'Europe de 1913, mais affiche de plus grandes inégalités de revenus. Est-ce dû à l'écart grandissant de maîtrise du progrès technologique, au déclin des taux d'imposition supérieurs sur les revenus, à un dysfonctionnement de la gouvernance des entreprises ?

Quoi qu'il en soit, la concentration des richesses patrimoniales repart à la hausse depuis quelques décennies : aujourd'hui, dans les huit pays étudiés, le décile supérieur détient 60 à 70 % des richesses ; le centile supérieur, 20 à 30 %. La moitié basse ne dispose d'à peu près aucun patrimoine, comme ce fut le cas dans le passé, tandis que les 40 % « inférieurs » de la moitié haute du spectre patrimonial détiennent 20 à 30 % de la richesse. Ce dernier aspect est, selon Piketty, le fait marquant du XX^e siècle : l'apparition d'une classe moyenne patrimoniale, inexistante jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Mais l'ouvrage invite à se garder de toute généralisation hâtive : les inégalités de patrimoine en France, par exemple, sont encore loin en 2010 de leur niveau à la veille de la Première Guerre mondiale ou en 1810.

Cette enquête me semble comporter deux points aveugles : le rôle de l'énergie dans la croissance et le crédit. L'auteur est conscient que, sans transition énergétique, un continent aussi dépendant des énergies fossiles que l'Europe ne connaîtra plus la croissance. Mais il n'en tire pas de conclusion de politique économique, prenant pour une donnée la prévision (optimiste ?) d'une croissance mondiale molle de 1,5 % par an. Faute d'une véritable théorie de la croissance, l'ouvrage n'est pas en mesure d'aborder les immenses questions liées à la décroissance ou à une croissance sélective en lien avec la transition énergétique, étroitement liées pourtant à celle de la répartition future du capital.

La première « loi fondamentale » suppose que le montant de l'investissement global soit identique à celui de l'épargne : le rôle joué par le crédit dans la constitution de l'investissement disparaît de l'analyse. Ce n'est pas la moindre difficulté d'une enquête entièrement dédiée au capital. Quant à la création monétaire, seule celle des banques centrales est examinée. La création monétaire *ex nihilo* par le crédit bancaire est pourtant, soulignait Schumpeter, un ingrédient essentiel de la croissance et de la distribution des revenus (donc des patrimoines). Le plus sûr moyen de lutter contre le déséquilibre grandissant dans la répartition du capital ne consiste-t-il pas à contrôler la

source de création monétaire : les banques centrales, et surtout les banques de second rang ? Là où l'impôt sur le capital envisage la question après coup, une fois la captation des richesses réalisées, la reprise en main par la collectivité du pouvoir de création monétaire¹ l'aborde *ex ante* : en définissant les bénéficiaires de la manne monétaire, elle détermine qui sera en mesure de capter le patrimoine.

En quoi *Le capital au XXI^e siècle* permettra-t-il à la social-démocratie de renouveler son cadre de pensée ? Sans doute l'aidera-t-il à s'extraire de l'ornière où Anthony Giddens (et avec lui l'état d'esprit Blair-Jospin-Schröder) l'avait laissée s'enliser. Contre Giddens, le travail de Piketty permet d'illustrer que, décidément, l'égalité des chances n'est pas un concept de justice sociale pertinent : il existe des inégalités de revenus et de patrimoine et celles-ci sont en train de s'aggraver. L'égalité des chances est un concept darwinien qui, dans le fond, conduit au maintien, puis à l'aggravation, du *statu quo* en assimilant le jeu social de la distribution des richesses à une loterie équidistribuée. « Vous êtes pauvre ? Vous aviez votre chance, pourtant... » À quoi Piketty répond qu'il y a des forces, parfaitement déterministes, sous-jacentes à la dynamique du capitalisme, qui conduisent à la concentration des richesses.

L'utopie, utile, d'un impôt mondial sur le capital fournit-elle un horizon politique pour le XXI^e siècle ? Le drame de la social-démocratie a consisté, pendant les Trente Glorieuses, à se contenter de réfléchir aux conditions de redistribution des fruits de la croissance. Une fois celle-ci devenue atone, à partir des années 1980, beaucoup se sont rendu compte qu'il leur manquait une histoire et une théorie de la croissance. En refusant, au fond, de s'intéresser à ce qui rend possible la croissance, Piketty perpétue l'idée implicite que le creusement des inégalités de revenus primaires est une donnée intangible, qui ne serait corrigible qu'après coup. Ne convient-il pas d'abord de s'interroger sur les ressorts de la distribution primaire des revenus ? Ne faut-il pas renoncer, enfin, à la maximisation du Pib comme impératif politique ? Et mettre les capitaux, financier, immobilier, productif, naturel, social... au service d'une prospérité sans croissance ?

¹Cf. Gaël Giraud et Cécile Renouard, « Limiter les écarts de rémunération : un enjeu d'efficacité économique et de justice écologique et sociale », note pour la Fondation Nicolas Hulot, novembre 2013.

² Cf. G. Giraud, *Illusion financière*, Éd. de l'Atelier, 2013 [2012] ; Jaromir Benes and Michael Kumhof, « The Chicago Plan Revisited », FMI, WP/12/202, août 2012.

Gaël Giraud
20 décembre 2013